

BÉTHUNE MAG

BÉTHUNE
SMART CITY

www.bethune.fr

OCTOBRE 2022



L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE



RETOUR ACTU

p.6

Retour en images sur la 20^e édition du festival Bethune Retro !

MA MAIRIE

p.8

7/7, nouveaux horaires : la Police Municipale élargit sa présence

PLAN LED

p.22-23

Économie d'énergie : la Ville de Béthune va baisser l'intensité de l'éclairage public de minuit à 5h du matin

SOMMAIRE

4>7

RETOUR ACTU

8>12

MA MAIRIE

La Police municipale peut désormais intervenir dans la gare et sur le réseau ferré

7/7, nouveaux horaires : la Police municipale s'adapte

Jets de colis depuis l'extérieur du centre pénitentiaire : des solutions proposées

Plus de civisme pour éviter la prolifération des rats !

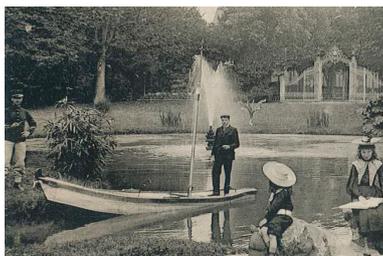
Redynamisation du marché du lundi : un nouveau parcours expérimenté depuis le 3 octobre

Urbanisme : les principales démarches à réaliser

13

CULTURE

L'histoire du Jardin public, havre de paix en plein cœur de ville



14>15

TRAVAUX

Chantiers : la ville poursuit sa transformation



16

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

OPAH-RU : une aide pour l'amélioration de votre habitat

Le centre aquatique rouvre ses portes fin octobre !

17>20

DOSSIER

L'éducation : une priorité pour l'équipe municipale

21

PRATIQUE

Permanence sans rendez-vous du Maire et des élus

22>24

SMART CITY

Économies d'énergie : la Ville de Béthune va baisser l'intensité de l'éclairage public de minuit à 5h du matin

Des passages piétons équipés de leds pour améliorer la sécurité routière

Une ruche et une exposition pédagogiques pour sensibiliser au rôle des abeilles

Biodiversité dans les écoles : un hôtel à insectes à Michelet !



Béthune Mag - Octobre 2022 -
6, Place du 4 Septembre
62407 Béthune cedex - Tél. : 03 21 63 00 00 -
Tirage : 15 000 ex.
Directeur de la publication : Olivier GACQUERRE
- Conception, rédaction et mise en page :
Service communication de la Ville de Béthune
- Crédits photos Ville de Béthune -
- Impression : imprimerie L'Artésienne
sur papier recyclable - Distribution TTS

25

SOLIDARITÉ

Dans le quartier des Cheminots, l'association L'Envol crée le Passage à niveaux



26

SPORT

Kobi, une appli pour financer vos dépenses sportives !

27

AGENDA

28>29

COMMERCE

Nouvelle association de commerçants : bienvenue aux Vitrines Béthunoises

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



30

EXPRESSION POLITIQUE

31

SMART CITY

Édito



Chers Béthunoises et Béthunois,

En cette période de post-rentree, le quotidien reprend son cours après une pause estivale. Nos enfants ont retrouvé les bancs de l'école et, vous pourrez le lire dans le dossier de ce magazine, **l'éducation est au cœur des priorités de l'équipe municipale**. Ainsi, pour permettre d'accueillir les élèves dans des conditions favorables à leur épanouissement, à leur bien-être et à leur apprentissage, nous avons investi près de 1,2 millions d'euros à l'entretien et à la rénovation des écoles publiques. Par ailleurs, cette année encore, de nombreuses actions pédagogiques et culturelles seront encore menées pour éveiller les futurs citoyens de demain et les sensibiliser à l'environnement, à l'Histoire de Béthune, ainsi qu'aux valeurs de bienveillance et de générosité portées par la commune.

En parcourant ce nouveau numéro du magazine municipal, vous pourrez également redécouvrir en images les temps forts de l'été haut en couleurs qui vient de se dérouler. **L'événementiel**, qui **fait l'ADN de notre belle ville**, a repris ses droits et vous avez été très nombreux à participer aux différents temps forts proposés dans la programmation estivale, dont le point d'orgue a été la 20^e édition du festival Bethune Retro. Une édition mémorable puisqu'elle a réuni plus de 120 000 visiteurs !

Les semaines à venir seront tout aussi riches que celles que nous venons de vivre. Octobre Rose, la foire d'hiver ou encore la Gambrinus Fest seront au programme, avant l'ouverture tant attendue des festivités de Noël. **Béthune bouge, à l'image de son tissu commercial** qui se développe pour proposer une offre de proximité. La création d'une nouvelle association des commerçants – la 7^e, Les Vitrines Béthunoises, en témoigne s'il le fallait.

Enfin, dans le contexte international et national que nous connaissons, comme toutes les communes de France, Béthune doit aussi faire face aux incertitudes concernant la hausse globale de ses charges financières. Un plan de sobriété énergétique sera donc mis en place dans les prochaines semaines (j'avais d'ailleurs souhaité vous consulter au sujet de l'extinction de l'éclairage public durant la nuit) et nous aurons à prioriser certains choix d'investissement. Dans ce cadre, avec mon équipe municipale, **je viendrai à votre rencontre durant le mois de novembre** afin d'échanger avec vous sur votre quartier, notre ville, mais aussi votre quotidien. Nous aurons à trouver des solutions collectivement.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune

13 et 14 juillet

Black M et Bob Sinclar ont animé Béthune comme jamais !

Mercredi 13 et jeudi 14 juillet, à l'occasion de la Fête nationale, c'était la fête à Béthune avec deux soirées, deux ambiances. À l'occasion de la Fête nationale, Black M a fait le plein le 13 juillet avec plus de 10 000 spectateurs sur la place de la Communication, avant la soirée électro du 14 juillet sur la Grand'Place avec en guest le DJ Bob Sinclar !



Tout l'été

Un été haut en couleurs !

Parcs éphémères, Nos quartiers d'été, Un soir dans mon quartier, guinguettes, Le Poche prend l'air, Kiosque en culture... Durant tout l'été, les animations ont été nombreuses dans tous les quartiers de la ville.



28 août

La bourse aux reptiles

Lézards, serpents et reptiles en tout genre ont attiré plusieurs milliers d'amateurs salle Olof Palme, à l'occasion de la traditionnelle bourse aux reptiles organisée par le Cercle aquariophile et terrariophile Flandres Artois.





3 septembre

Forum des associations

Cette année encore, le Forum des associations, qui s'est tenu sur la Grand'Place, a rencontré un vif succès. Les acteurs associatifs béthunois étaient mobilisés avec une centaine d'activités proposées dans des domaines variés (sport, culture, caritatif, arts...).



4 septembre

Commémoration de la Libération de Béthune

Le 4 septembre dernier avait lieu la cérémonie de commémoration de la Libération de Béthune. À cette occasion, Jean-Pierre Krajewski a reçu la médaille de porte-drapeau pour dix années de bons et loyaux services.



17 et 18 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, un vaste programme était proposé pour découvrir l'Histoire et les édifices béthunois autour de quelques temps forts, dont notamment la coulée des cloches Bollée ou encore le jeu de piste au théâtre municipal.



17 septembre

World Clean Up Day

Comme chaque année, la Ville de Béthune organisait des actions dans le cadre de l'événement World Clean Up Day. 280 élèves participants et 50 habitants se sont mobilisés pour effectuer un grand nettoyage des espaces publics de la commune. Bilan de l'action : 28 kilos de verre, 200 kilos de déchets ménagers, 4 m³ de déchets recyclables et 5 litres de mégots ramassés !

RETOUR EN IMAGES SUR LA 20^e ÉDITION DU FESTIVAL BETHUNE RETRO !

Du 26 au 28 août, plus de 120 000 visiteurs ont vécu à l'heure des fifties à l'occasion de Bethune Retro. Concerts, stands vintage, expositions de voitures anciennes, flippers à La Fabrique, pin-ups, nouvelle miss Bethune Retro... et météo au top. Tous les ingrédients étaient réunis pour cette édition anniversaire qui restera, sans aucun doute, inoubliable.

En attendant la 21^e édition, on vous laisse vous replonger dans l'ambiance et on vous dit rendez-vous du 25 au 27 août 2023 !



L'association À vous de Flipper proposait, à La Fabrique, une exposition de flippers retro, qui a rencontré un large succès tout le week-end.



Pour la première fois, les amateurs de Volkswagen Coccinelle s'étaient donné rendez-vous à Bethune Retro.

L'élection de Miss Bethune Retro a, une nouvelle fois, été l'un des temps forts du festival.



QR-Code renvoyant vers la vidéo Aftermovie Bethune Retro 2022 !



La contrebasse est l'instrument incontournable de Bethune Retro.



RETOUR ACTU

Les amateurs de danse rock s'en donnent à cœur joie au son des fifties.



Earl Jackson a mis le feu sur la Grand'Place dimanche après-midi !



Qui dit Bethune Retro dit forcément pin-up



De nombreuses personnes sont venues sur le festival en tenue d'époque. Une mode des fifties qui fait la part belle à l'élégance !



EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE : LE MAIRE DE BÉTHUNE INTERPELLE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Dans un courrier envoyé cet été, Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, a sollicité auprès de Gérard Darmanin, Ministre de l'Intérieur, le déploiement d'effectifs de police supplémentaires pour Béthune et sa proche couronne. En effet, la Ville travaille en étroite collaboration avec la Police nationale, mais le nombre de policiers du district de Béthune s'avère insuffisant pour couvrir la circonscription. Cette situation amène les policiers municipaux à exercer des missions de police secours, au détriment des missions de police de proximité.

DES ÉDUCATEURS DE RUE DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE

Le club de prévention Maurice Schumann et la Ville de Béthune ont récemment signé une convention de partenariat permettant l'intervention d'éducateurs de rue dans les quartiers. Concrètement, depuis le mois d'août, deux éducateurs arpentent les différents quartiers pour repérer et prendre contact avec des jeunes de 12 à 25 ans, éloignés des structures (scolaires, mission locale...). Par le biais d'actions de médiation ou encore d'activités sportives, l'objectif est de les accompagner vers l'insertion en leur proposant des solutions personnalisées.



LA POLICE MUNICIPALE PEUT DÉSORMAIS INTERVENIR DANS LA GARE ET SUR LE RÉSEAU FERRÉ

Avec plus de 1,8 million de voyageurs par an, la gare de Béthune est un pôle d'échanges important. Afin de faciliter les interventions et les contrôles, la SNCF et la Ville de Béthune ont signé, en juillet dernier, une convention triennale visant à prévenir, sécuriser, dissuader et réprimer les atteintes aux biens et aux personnes dans la gare et sur le réseau ferré de la SNCF.

Concrètement, les agents de la Police municipale peuvent désormais intervenir librement dans la gare, sur les quais, le long des voies de chemin de fer et même dans les trains à l'arrêt. Des interventions et des contrôles peuvent également être engagés conjointement avec la SUGE (sûreté ferroviaire).

Pour rappel, une convention similaire a été signée avec TADAO afin de permettre aux policiers municipaux d'intervenir à bord des bus.



Quelques chiffres

3 ans

La durée de ce partenariat

1,8 million

Le nombre de voyageurs transitant chaque année par la gare de Béthune

la Police municipale pourra étendre son champ d'actions dans la gare et aux abords.

7J/7, NOUVEAUX HORAIRES : LA POLICE MUNICIPALE ÉLARGIT SA PRÉSENCE

Depuis le 1^{er} octobre, les 23 policiers municipaux sont désormais présents sur le terrain 7 jours sur 7. Les horaires ont également évolué.

Pour répondre à la demande des Béthunois, il est maintenant possible de joindre la Police municipale le dimanche. Par ailleurs, en semaine, de mai à septembre, les agents assureront leurs missions de 7h30 jusqu'à 23h ; le reste de l'année jusqu'à 22h. Les week-ends, afin de réguler la vie nocturne, des rondes seront assurées jusqu'à 3h.

Pour rappel, la Police municipale assure essentiellement des missions de police de proximité. Ces prochaines semaines, à la demande d'Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, les contrôles de vitesse, la lutte contre les tapages nocturnes et la présence des agents aux abords des écoles, des lieux publics seront renforcés.

Pour contacter la Police municipale

de Béthune, vous pouvez appeler le 03 21 62 01 71. En cas d'urgence, composez le 17 (numéro de police secours).

Le saviez-vous ?

Des stages de self-défense pour les femmes ? C'est l'idée lancée par le Maire de Béthune lors du forum des associations, le 3 septembre dernier. Ces cours s'adresseraient aux femmes victimes de violences conjugales (dont le nombre est en hausse), ainsi qu'à celles souhaitant maîtriser quelques techniques pour se sortir d'une agression. Une réflexion va s'engager avec les clubs d'arts martiaux béthunois.

Si vous êtes victime de violences conjugales, vous pouvez composer le 3919. Ce numéro de téléphone gratuit, est accessible 24H/24 et 7J/7.

JETS DE COLIS DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU CENTRE PÉNITENTIAIRE : DES SOLUTIONS PROPOSÉES

Au regard de la problématique récurrente de jets de colis destinés à des détenus de la Maison d'arrêt de Béthune par des individus s'introduisant dans les propriétés privées voisines et dans l'école Pasteur, une réflexion a été menée afin d'améliorer la sécurisation du groupe scolaire et de l'établissement pénitentiaire, ainsi que de dissuader les lanceurs.

À la suite du décès tragique en avril 2022 d'un jeune Béthunois, tombé du toit de l'école maternelle Pasteur, alors qu'il jetait un colis vers l'enceinte de la Maison d'arrêt de Béthune, Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, avait saisi le Garde des Sceaux afin de solliciter l'étude de la mise en place d'un dispositif sup-



La Ville de Béthune et les différents services de l'État se sont mis autour de la table pour trouver des solutions.

plémentaire pour empêcher les jets de colis, notamment par la fermeture complète via un filet vertical couvrant la totalité des espaces extérieurs. Ce courrier est resté sans réponse.

Depuis, Olivier Gacquerre, Eddie Bouttera, Sous-Préfet de l'arrondissement de Béthune, Thierry Dran, Procureur de Béthune, les services de police (nationale et municipale), l'administration pénitentiaire et l'Éducation nationale se sont concertés afin de trouver des solutions. Des actions communes ont rapidement été mises en place : fermeté à l'égard des lanceurs et des ramasseurs de colis avec des poursuites en justice systématiques (près de 40 personnes interpellées depuis début 2022), multiplication des patrouilles de police nationale, présence renforcée des policiers municipaux et de caméras de surveillance...

Dans les prochains mois, des aménagements conséquents seront également mis en place pour dissuader au maximum les lanceurs de colis. L'administration pénitentiaire va ainsi procéder à des aménagements au sein de la Maison d'arrêt ; la pose d'un filet sur la totalité du bâtiment étant impossible (problématiques de résistance aux intempéries, d'hygiène avec l'évacuation des déchets qui seraient projetés sur le filet...). Par ailleurs, la Ville va engager des travaux au niveau de l'école Pasteur pour restreindre fortement l'accès aux points de passage identifiés. Le déploiement de caméras de vidéoprotection, prochainement raccordées au Centre de Supervision Urbain - projet en cours de réalisation, viendra renforcer la sécurisation aux abords de l'école et de la Maison d'arrêt.

PLUS DE CIVISME POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES RATS !

Depuis l'été 2021, la Ville mène une campagne de dératisation dans différents secteurs de la commune.

La prolifération des rats peut rapidement devenir problématique (risques sanitaires, dégâts matériels...), ces derniers se reproduisant à une vitesse incroyable. Pour y remédier, une société spécialisée dans le domaine de la dératisation a été mandatée par la Ville. Elle intervient dans de nombreux secteurs, à raison d'une ou deux fois par semaine, afin de traiter les zones concernées (traitement des égouts, mise en place de boîtes sécurisées, rebouchage des terriers...).

Toutefois, pour que cette campagne de dératisation soit efficace à long terme, il est nécessaire d'adopter collectivement les bons gestes. En effet, les rats ont

tendance à proliférer dans les secteurs où ils peuvent trouver à manger facilement ; d'où l'importance de respecter quelques règles de civisme simples :

- Ne pas jeter de nourriture dans votre jardin (couvrir son composteur) et dans l'espace public
- Sortir ses poubelles aux horaires de ramassage des déchets
- Ne distribuer à vos animaux que ce qu'ils peuvent consommer en une fois (les gamelles des animaux domestiques attirent les rats)
- Ramasser les fruits non récoltés et les déchets de jardin
- ...

Pour signaler la présence de rats dans un secteur de la commune :
03 21 63 00 00.



L'éradication des rats est possible en respectant certaines règles de bonne conduite.

REDYNAMISATION DU MARCHÉ DU LUNDI : UN NOUVEAU PARCOURS EXPÉRIMENTÉ

Avec plus de 160 marchands et environ 1 100 mètres linéaires de parcours, le marché du lundi attire, chaque semaine, de nombreux chalands. Toutefois, il devenait nécessaire de travailler à sa redynamisation afin de lui donner un nouvel élan. C'est dans ce cadre que la Ville de Béthune a interrogé, par le biais d'un questionnaire et de rencontres sur le marché, les habitants, les chalands et les marchands au sujet de leurs attentes. Majoritairement, les répondants ont exprimé être satisfaits des produits proposés. Ils ont souhaité, par ailleurs, la mise en place d'un nouveau parcours clients, sans discontinuités. Ainsi, depuis le 3 octobre, l'implantation du marché est modifiée à titre expérimental.

-  CONFECTION PRÊT-À-PORTER
-  COSMÉTIQUE
-  CONFISERIE
-  CHAUSSURES
-  FLEURS
-  SAUCISSON
-  PRODUITS SOUS LICENCE
-  MAROQUINERIE
-  BAZAR
-  ARTICLES DE CUISINE
-  RÔTISSERIE
-  CONFECTION BÉBÉ
-  BOUCHERIE
-  FRUITS ET LÉGUMES
-  AFFÛTEUR REMOULEUR
-  FROMAGERIE
-  CRESSON
-  CAFÉ
-  FOIE GRAS
-  VOLAILLE
-  PRODUITS D'ENTRETIEN
-  JOUETS
-  ENCENS ET GRAVURE
-  TAPIS, TOILES CIRÉES



URBANISME : LES PRINCIPALES DÉMARCHES À RÉALISER

Les règles d'urbanisme sont souvent méconnues et complexes. Voici les réponses à quelques questions que vous nous posez régulièrement.

Je souhaite effectuer des démarches en matière d'urbanisme, comment faire ?

Avant de commencer des travaux sur un immeuble ou une habitation à Béthune, des démarches d'urbanisme sont obligatoires. Ces dernières diffèrent en fonction de la nature des travaux : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir, autorisation de travaux...

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service Urbanisme de la Ville de Béthune au 03 21 63 00 00. Vous pouvez également télécharger les CERFA à remplir sur service-public.fr, rubrique urbanisme.

Mon habitation se situe aux abords d'un monument historique. Quelles sont les démarches à réaliser pour effectuer des travaux ?

Une partie de Béthune se situe en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Tout immeuble situé à moins de 500 mètres d'un monument classé est de fait intégré à ce périmètre. Dans ces zones, toute demande d'autorisation de travaux fait l'objet d'un avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Je souhaite agrandir mon habitation. Comment procéder ?

La démarche à effectuer dépend de la surface concernée. Pour une surface de moins de 20 m², portant la surface de l'habitation à 165 m² maximum, une déclaration préalable suffit. Pour une extension entre 20 et 40 m², l'Architecte des Bâtiments de France est consulté et un permis de construire est nécessaire. À noter qu'une extension se trouve forcément en continuité d'un bâti.

Bons réflexes entre voisins !

J'envisage des travaux sur mon habitation qui risquent d'impacter mes voisins (comme la pose, d'une fenêtre, la construction d'un mur...), j'ai le réflexe d'en informer mes voisins. En cas de désaccord, il est possible de faire appel à un médiateur municipal.

Les travaux sur mon logement nécessitent une occupation du domaine public. Que faire ?

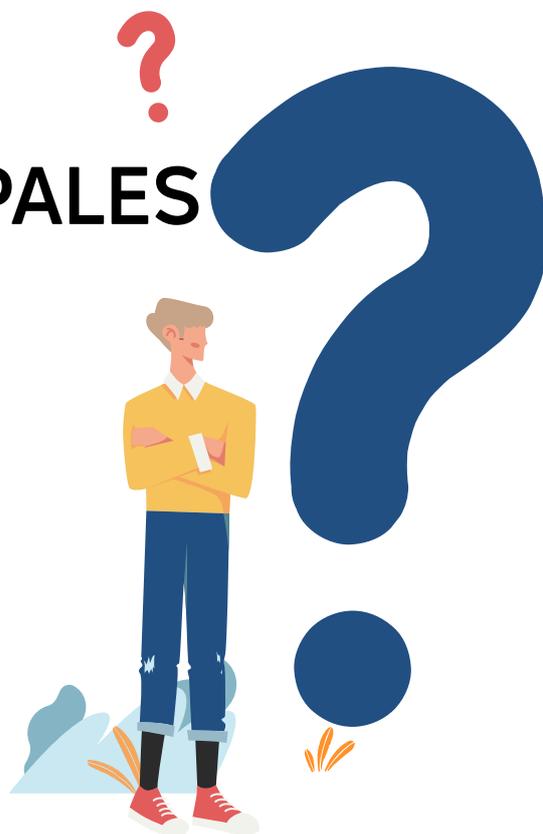
Vous réalisez des travaux sur votre logement qui exigent l'installation d'un échafaudage, le recours à une benne ou à une nacelle ? Vous posez des barrières pour matérialiser un périmètre de sécurité ? Vous emménagez (ou déménagez) et un véhicule doit rester garé devant votre domicile ? Il est nécessaire de faire une demande d'occupation du domaine public auprès du service Urbanisme de la Ville de Béthune et de retourner Le formulaire au moins 10 jours avant la date définie. Sachez que le montant de la redevance d'occupation du domaine public est fixé en fonction de la durée et de l'emprise au sol.

Un péril est constaté sur mon habitation. Quelles sont les suites ?

Le propriétaire est tenu d'entretenir son patrimoine en "bon père de famille". En cas de péril constaté, le Maire de la commune adresse une mise en demeure au propriétaire afin que celui-ci engage les travaux de sécurisation dans un délai contraint. En cas d'absence de réponse de l'intéressé, le Maire peut prendre un arrêté de péril et la commune peut engager les travaux nécessaires, aux frais du propriétaire.

Je souhaite louer un bien en location. Qu'est-ce que le permis de louer ?

Le permis de louer est un dispositif qui oblige les propriétaires à disposer d'un permis de louer avant de mettre leur bien en location. Il permet de contrôler l'état d'un logement avant sa mise en location dans l'objectif de lutter contre le logement insalubre et indigne en général. Il cible en particulier les « marchands de sommeil » qui louent des logements présentant des



risques pour la sécurité et/ou la santé de leurs locataires, dans des secteurs préalablement définis (un quartier, une rue, une portion de rue). Pour les bailleurs et locataires concernés, cela atteste que le logement loué a été contrôlé en « bon état » avant sa mise en location.

Ainsi, toute mise ou remise en location d'un logement situé dans un périmètre concerné par le permis de louer doit être soumise à une déclaration préalable. Ce formulaire est à adresser au service Habitat de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, accompagné d'un diagnostic technique complet concernant les performances énergétiques, gaz et électricité. L'autorisation ou le refus est ensuite signifié dans le mois qui suit l'avis de réception du dossier complet et conforme, après visite du logement. Dans le cas d'un rejet, toujours motivé, le propriétaire est tenu d'engager les travaux de remise en état avant de reformuler sa demande. Le propriétaire-bailleur qui n'effectue pas de demande préalable ou ne tient pas compte des travaux à effectuer s'expose à de lourdes amendes (jusqu'à 15 000 euros).

Les contacts utiles :

Habitat et foncier :
Svc_Politique_Fonciere@ville-bethune.fr /
 03 21 63 00 11
 Travaux et autorisations d'urbanisme :
Svc_Urbanisme@ville-bethune.fr /
 03 21 63 00 80
 Conflits de voisinage :
Svc_tranquillite_urbaine@ville-bethune.fr /
 03 21 63 00 00

Plus d'informations :



L'HISTOIRE DU JARDIN PUBLIC, HAVRE DE PAIX EN PLEIN CŒUR DE VILLE

Lieu de flânerie, le jardin public a une histoire ancienne qui remonte à 1875. Retour sur la fabuleuse histoire de ce site sur lequel vous ne porterez plus le même regard.



Le jardin public a vu le jour en 1875.

1875 : la naissance d'un jardin public à Béthune

C'est le 23 octobre 1875 que le Maire Charles Dellisse-Engrand évoque la question d'un jardin public en conseil municipal. Il soumet alors à l'assemblée délibérante cinq plans dressés par quatre architectes paysagistes, portant sur l'aménagement d'un espace situé sur d'anciennes fortifications. Le travail de Georges Aumont, architecte paysagiste parisien, retient l'attention des conseillers. Le montant de cet aménagement s'élève à 19 973 francs, auxquels il faut ajouter 2 775 francs pour la plantation de gros arbres.

Le 5 décembre 1875, la Ville est officiellement autorisée à travailler avec Georges Aumont pour concevoir un jardin public, appelé à l'époque square.

1883 : un kiosque digne de ce nom pour le jardin public

En plein travaux, le Maire a décidé en avril 1876 le transport du kiosque de la petite esplanade (place Foch) dans l'actuel jardin public. En effet, le premier magistrat fait observer, lors du conseil municipal du 15 avril 1876, « qu'il serait préférable de transporter le kiosque en un point marqué au jardin public, en ayant soin toutefois de lui assigner un plus grand diamètre ».

Le 9 mai 1881, en raison de son état de délabrement absolu, la reconstruction du kiosque est inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal. Un conseiller municipal revient justement de Nancy. Il y a vu le kiosque du jardin de la pépinière. C'est ainsi que des constructeurs nancéens conçoivent alors à Béthune un kiosque en fer, entièrement semblable à celui de la pépinière de Nancy, pour un montant de 8 500 francs. Ce kiosque, inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis 1975, vous pouvez encore le découvrir aujourd'hui.

Le saviez-vous ?

En 1955, les Béthunois ont pu admirer un feu d'artifice au jardin public, tiré par la maison Dupommier, société d'armes et de munitions située à Béthune.

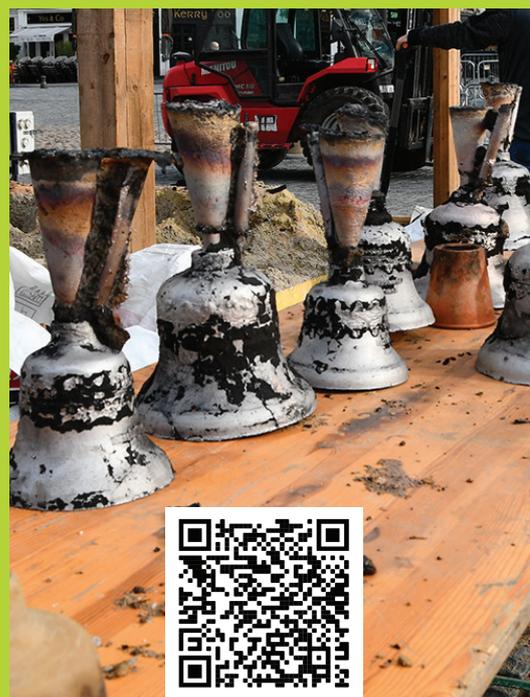
Charles Naninck, la figure du jardin public

Son buste trône fièrement à l'entrée du jardin public. Charles Naninck, ancien chef de la musique du 73^e régiment d'infanterie, fut un homme très apprécié à Béthune. Lors de la cérémonie de création de l'association des anciens musiciens du 73^e RI, dont il était Président d'honneur, le Maire Alexandre Ponnelle s'exprimait ainsi à son sujet : « par votre talent incomparable, vous avez transformé sous votre baguette et amené au rang le plus élevé la musique du 73^{ème} de ligne et tenu sous le charme pendant plus d'un quart de siècle la population béthunoise ».

LA COULÉE DES 11 CLOCHES BOLLÉE, UN TEMPS FORT CHARGÉ D'HISTOIRE

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, sur la Grand'Place, les Béthunois ont pu vivre un moment historique avec la coulée de 11 cloches Bollée, fondues en direct pour compléter le carillon du Beffroi.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à la restauration du carillon en participant à la campagne de don lancée par la Fondation du Patrimoine.



Plus d'informations sur bethune.fr ou en scannant ce QR-Code.

CHANTIERS : LA VILLE POURSUIT SA TRANSFORMATION

Réfection de voirie, poursuite des chantiers pour lutter contre les inondations, nouveaux aménagements de chaussée... Retour sur les travaux réalisés cet été ou en cours de réalisation dans vos quartiers.

Centre-Ville

Jardin public - Véritable poumon vert situé en plein centre-ville, le jardin public est entré dans sa troisième et dernière phase de mue, depuis le 15 septembre et jusqu'à décembre 2022. Les travaux concernent la rénovation totale des grilles et du kiosque, classés à l'inventaire des monuments historiques depuis 1975. À noter que le kiosque, construit en 1875, est la réplique exacte du kiosque du jardin de la pépinière à Nancy. La Ville procédera également à l'installation d'un nouvel éclairage public sur les cheminements du jardin public, ainsi qu'à la création d'un espace de convivialité. Durant les travaux, le jardin public sera fermé au public.



Rue Sadi Carnot

Rue Sadi Carnot – En juillet, la Ville a réalisé des travaux de modernisation de l'éclairage public sur le tronçon entre la rue Louis Blanc et la Fabrique. En remplacement des anciens éclairages publics, de nouveaux mâts équipés d'éclairage à leds moins énergivores (économies d'énergie de 70%) ont été installés. Ces travaux font partie du plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public mis en place depuis 2015. Cette année, ce sont ainsi près de

700 points lumineux d'éclairage public qui seront ainsi modernisés dans les différents quartiers de Béthune. Par ailleurs, des travaux d'un montant de 28 000 euros ont été réalisés au niveau de l'intersection entre les rues Sadi Carnot, Louis Blanc et Faidherbe. Ils concernaient la restructuration du carrefour en pavage à cet endroit très fréquenté.

Avenue Sully – De fin août à fin septembre, la Ville a procédé à des travaux

d'agrandissement des grilles avaloirs et des canalisations secondaires avenue Sully, sur le tronçon compris entre le Jardin public et la rue de la Brette. Ces travaux, d'un coût de 47 000 euros, sont réalisés dans le cadre du plan de lutte contre les inondations engagé par la Ville de Béthune.



Cheminots/8 Ter

Parc du Mont-Sans-Pareil – Du 19 au 25 septembre, la Ville a fermé le parc du Mont-Sans-Pareil, situé rue de l'Espoir, afin d'y installer deux nouveaux jeux pour un montant de 23 952 euros. Il s'agit de la pose d'un jeu rotatif et d'un trampoline rond qui viendront compléter l'offre de jeux déjà existante dans ce parc.

Catorive

Rue Conflans Sainte-Honorine – En août, a eu lieu la réfection du tapis d'enrobé d'une partie de la voirie de la rue Conflans Sainte-Honorine (partie le long du canal). Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des voiries afin d'améliorer le cadre de vie des riverains.



Rue Mannessier – Axe très emprunté menant aux établissements scolaires (lycées, IUT, Faculté), la rue Mannessier a, suite à des réunions de co-construction menées avec les riverains, fait l'objet de travaux durant l'été. Une première phase a consisté en la remise en état de la voirie et la réfection du trottoir. La seconde phase aura lieu en fin d'année avec la plantation d'une trentaine d'arbres des deux côtés de la rue, ainsi qu'avec le traçage des places de stationnement et d'une voie dédiée aux cyclistes. Ces aménagements visent à un meilleur partage de l'espace public, à réduire la vitesse des véhicules et à développer la nature en ville.



Quartier du Mont-Liébaut



Rue de Lille

Rue Berthelot – Du 16 au 26 août, le haut de la rue Marcellin Berthelot était fermé à la circulation afin de permettre la réalisation de travaux de modification de la signalisation. Sur cet axe très fréquenté, le partage de l'espace public a été repensé et modifié. Désormais, la rue est en deux fois une voie (montant et descendant) avec, de chaque côté, une bande cyclable matérialisée par une couleur verte et délimitée par des plots. Ces aménagements permettent de renforcer la sécurité des piétons et cyclistes qui empruntent cet axe, situé à proximité de trois établissements scolaires (collèges George Sand, Institut Sainte-Famille et lycée Louis Blaringhem).



Olympie 2, c'est parti ! La construction de ce nouvel équipement public à vocation servicielle et commerciale a débuté boulevard des États-Unis. Sur l'emplacement attenant à l'actuelle Maison des Associations, des travaux de terrassement, de préparation du terrain et de gros œuvre sont en cours. La fin de ce chantier, réalisé en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, est prévue pour fin 2023. La démolition de l'actuelle Maison des Associations devrait être réalisée, quant à elle, au 1^{er} semestre 2024.

Rue Fabre d'Eglantine - Depuis le 29 août, la rue Fabre d'Eglantine est en travaux afin de permettre le renouvellement et la modernisation de la conduite d'eau potable. S'ensuivent, jusqu'au mois de novembre, des travaux de réaménagement de la voirie (trottoirs, places de stationnement et bande roulante).

Durant le mois de septembre, des travaux de reprise d'enrobé des trottoirs et stationnements ont été réalisés, boulevard de Flandre, rue Mermoz, rue Dumas, rue Robespierre et boulevard du Canada, (sur la portion allant des intersections avec le boulevard de Flandre et l'avenue de Madrid).



OPAH-RU : UNE AIDE POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT

Une OPAH-RU, opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain, est lancée par la Ville, l'Agglomération, l'État et l'Agence nationale de l'habitat.

Concrètement, la Ville de Béthune participera à cette démarche par :

- Une prime de 5 000 € à la création d'un accès indépendant au logement, sous réserve de leur inaccessibilité au préalable.
- Une subvention au ravalement de façades, sans conditions de ressources, à hauteur de 15% du montant des travaux HT pour un montant maximal de subvention de 30 000 euros HT par immeuble et de 60 euros par m² de façade. Cette aide concernera, dans un premier temps, le boulevard Poincaré et les immeubles situés en ORI (Opérations de Restauration Immobilière).

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane au 03 62 61 48 48.



LE CENTRE AQUATIQUE ROUVRE SES PORTES FIN OCTOBRE !

Fermé pour travaux depuis janvier 2022, le centre aquatique de Béthune rouvrira ses portes lors des vacances de la Toussaint. Une excellente nouvelle pour les nageurs et les amateurs de grand bain.

Seule piscine disposant d'un bassin de 50 mètres dans le Pas-de-Calais, le centre aquatique de Béthune accueille de nombreux visiteurs pour les loisirs, des établissements scolaires, mais aussi l'un des meilleurs clubs de natation de l'Hexagone, le Stade Béthunois Pélican Club et ses fers de lance que sont Cyrielle Duhamel, Océane Carnez ou encore Lison Nowaczyk, régulièrement appelées en équipe de France.

Des travaux de rénovation étaient nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil et pérenniser la structure. Entre janvier et septembre 2022, ce chantier de 3,2 millions d'euros, porté par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, s'est ainsi concentré sur :

- Le changement des 2 000 m² de carrelage, attendu par les usagers, par un nouveau carrelage anti-dérapant
- Le remplacement des grandes bâches tendues au plafond par une vue sur la charpente métallique donnant plus de luminosité
- L'amélioration de l'étanchéité des bassins
- La reconstruction totale du bassin en inox de l'espace balnéo afin de renforcer l'équipement bien-être

Pour les plus petits, bonne nouvelle, le toboggan sera à nouveau accessible.



Près de 10 mois ont été nécessaires pour mener à bien les travaux.



L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Début septembre, après deux années rythmées par de nombreux protocoles sanitaires mis en place dans le cadre de la Covid-19, petits et grands enfants ont repris le chemin de l'école avec davantage de sérénité. Que fait la Ville de Béthune pour les écoles ? Quelle politique mène-t-elle en faveur de l'éducation de vos enfants ? Dans ce dossier du magazine de rentrée, vous pourrez découvrir quelles sont les actions menées par la Ville pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions qui soient et pour leur offrir un cadre propice à leur épanouissement.

LES ÉCOLES ONT FAIT PEAU NEUVE DURANT L'ÉTÉ

La période estivale est traditionnellement mise à profit par la Ville de Béthune pour réaliser des travaux dans les écoles publiques. Les mois de juillet et août qui viennent de s'écouler n'ont pas dérogé à la règle avec de multiples interventions pour le confort et le bien-être des enfants et des enseignants. Au total, la Ville de Béthune a consacré pas moins de 1 183 652 € TTC à la restauration des écoles publiques.



École Charlemagne

ÉCOLE BUISSON

Les revêtements de sol des couloirs et des cages d'escaliers ont été changés. **Coût : 135 305 € TTC**

ÉCOLE CHARLEMAGNE

Les menuiseries coulissantes ont été changées au niveau de l'école maternelle.

Côté élémentaire, des travaux de reprise des poteaux des préaux ont été effectués. **Coût : 118 964 € TTC**

ÉCOLE MATERNELLE MICHELET

Les travaux de couverture se sont poursuivis avec la finalisation de la seconde phase de rénovation. **Coût : 339 648 € TTC**

ÉCOLE SÉVIGNÉ

Les cages d'escaliers ont été repeintes. **Coût : 10 908 € TTC**

ÉCOLE PAUL BERT

Des travaux de peinture ont été réalisés dans les circulations et les cages d'escaliers. **Coût : 40 018 € TTC**

ÉCOLE MATERNELLE FERRY

Des travaux de reprise des poteaux des préaux ont été réalisés. La réfection des blocs sanitaires a été opérée.

Des travaux de VRD ont été effectués en vue de la végétalisation de la cour d'école (voir article ci- après). **Coût : 538 809 € TTC**



École Michelet



École Ferry

LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE FERRY BIENTÔT VÉGÉTALISÉE

La cour de l'école maternelle Ferry va être végétalisée. Des travaux de terrassement ont été effectués durant l'été et, dès cet automne, onze arbres vont être plantés. Ainsi, un petit verger, une place centrale verte et des massifs vont être créés. De plus, un terrain multi activités va également voir le jour.

La cour végétalisée offre un cadre agréable et présente de multiples autres avantages. Elle constitue notamment un îlot de fraîcheur lors des périodes de fortes chaleurs et elle favorise l'infiltration de l'eau. À terme, l'objectif est de végétaliser progressivement les cours d'école de l'ensemble des établissements scolaires.

DEUX PARTENARIATS POUR FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Béthune a scellé des partenariats avec les associations Artois Autisme 62 et les Gamins exceptionnels. L'objectif est de faciliter l'inclusion sociale des publics en situation de handicap dans les restaurants scolaires, les structures d'accueil périscolaires et les accueils de loisirs.

Artois Autisme 62 va accompagner, dès cet automne, les agents municipaux de restauration scolaire afin de les sensibiliser et les former à l'accueil de public en situation de handicap, souffrant notamment d'autisme. Ainsi, des diagnostics vont être réalisés dans chacun des six restaurants scolaires et des aménagements de locaux pourront être suggérés.

Les Gamins Exceptionnels est une association qui œuvre pour créer toutes les conditions nécessaires à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs et de petite enfance afin qu'ils puissent vivre et jouer ensemble. L'association va ainsi former les animateurs et encadrants des structures jeunesse municipales. À cet effet, des malles pédagogiques seront mises à leur disposition.



Les restaurants scolaires vont être diagnostiqués pour pouvoir accueillir les enfants en situation de handicap dans des conditions optimales.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES ENGAGÉS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les six restaurants scolaires municipaux s'engagent contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, depuis plusieurs mois, des actions pédagogiques sont réalisées avec les enfants. Après chaque repas, il est procédé à la pesée des déchets.

L'objectif est de faire prendre conscience du gaspillage qui intervient quotidiennement dans ces structures de restauration collective.

Parallèlement, les agents de la Ville qui travaillent dans les restaurants sont formés au compostage. À cet effet, des composteurs seront installés dans les restaurants scolaires Michelet et Buisson et, si les tests s'avèrent concluants, le dispositif devrait être étendu à tous les restaurants scolaires béthunois.

Le saviez-vous ?

Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, souhaite remplacer au sein des restaurants scolaires les serviettes en papier jetables par des serviettes en tissu, plus écologiques et économiques. Chaque début de semaine, les familles fourniraient à leur enfant une ou deux serviette(s) en tissu, retournée(s) chaque vendredi pour être lavée(s) durant le week-end. La mise en place de cette action est à l'étude.



Le gaspillage alimentaire est une problématique sur laquelle la Ville de Béthune souhaite s'engager.



INSCRIPTION POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos enfants aux centres de loisirs pour les vacances de Noël. Date limite d'inscription : vendredi 2 décembre. Les inscriptions se font :

- Soit via votre espace citoyen B'Clic
- Soit directement à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou du Centre Administratif, rue de Schwerte



BON PLAN : LE PASS CULTURE !



Le Pass Culture, mis en place par le Gouvernement, permet aux jeunes de 15 à 18 ans d'accéder gratuitement à des activités culturelles. Via une application mobile ou web, les jeunes inscrits disposent d'un crédit, alloué en fonction de leur âge, qu'ils peuvent utiliser de façon autonome pour réserver des offres culturelles autour de chez eux. Pour télécharger l'application, rendez-vous sur Google Play ou l'App Store.

LE BON DES COLLÈGES, UN SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT

Chaque année, avant la rentrée, la Ville distribue aux élèves béthunois, entrant en sixième aux collèges Paul Verlaine et George Sand de Béthune, un bon d'achat valable dans toutes les librairies-papeteries de Béthune, destiné exclusivement à l'achat de fournitures scolaires. Au total, 106 bons ont été attribués en cette rentrée 2022.

Ce bon d'un montant de 20 euros représente un soutien au pouvoir d'achat des familles béthunoises.

LES BENJAMINS DE L'HISTOIRE 2022/2023 VONT VISITER L'HISTOIRE BÉTHUNOISE

Chaque année scolaire, le projet « Les Benjamins de l'Histoire », mené en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Ville de Béthune, permet à six classes de CM1 de découvrir un volet de l'histoire de Béthune.

Pour 2022-2023, six classes plancheront sur le thème suivant : « Les Benjamins de l'histoire visitent l'Histoire de Béthune ». De septembre 2022 à juin 2023, les jeunes vont voyager dans le riche passé de notre Ville, en commen-

çant par la création de la Confrérie des Charitables de Saint-Éloi en 1188, puis l'édification du beffroi en 1346, en passant par la Grande Guerre.

Pour rappel, l'an dernier, les Benjamins de l'Histoire avaient travaillé sur les sapeurs-pompiers de Béthune. La thématique a ravi enfants, enseignants et pompiers. Les liens tissés vont d'ailleurs être pérennisés. En effet, les pompiers et l'Éducation nationale ont souhaité poursuivre leur collaboration.



L'an dernier, les Benjamins de l'Histoire avaient travaillé sur les sapeurs-pompiers de Béthune.

UN PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉS

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans. Ce dispositif, porté par la Ville et co-financé par des partenaires (l'État et la Caisse d'Allocations Familiales), permet de proposer un accompagnement adapté à travers différentes actions : soutien à la parentalité, suivis individualisés, sorties culturelles, groupe Ados, club Coup de pouce...

Cette dernière action consiste en l'accueil, après la classe, d'enfants de la Grande Section au CE1. Le soutien scolaire est adapté à chaque âge : club langage (CLA) pour les GS, club lec-

ture-écriture (CLE) pour les CP et club écriture-mathématiques (CLEM) pour les CE1.

Pour l'année scolaire 2021/2022, 75 enfants ont bénéficié de ce dispositif encadré par des animateurs, étudiants bénévoles, professeurs des écoles, éducateurs ou encore agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

BÉTHUNE

SMART CITY

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DU MAIRE ET DES ÉLUS

CHAQUE LUNDI, RENCONTREZ LE MAIRE
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE SUR LE MARCHÉ

DE 8H30 À 11H
DU 5 SEPT. AU 17 OCT.
DU 7 NOV. AU 14 NOV.
DU 28 NOV. AU 19 DÉC.

2022

#BÉTHUNE À VOS
CÔTÉS, AU QUOTIDIEN

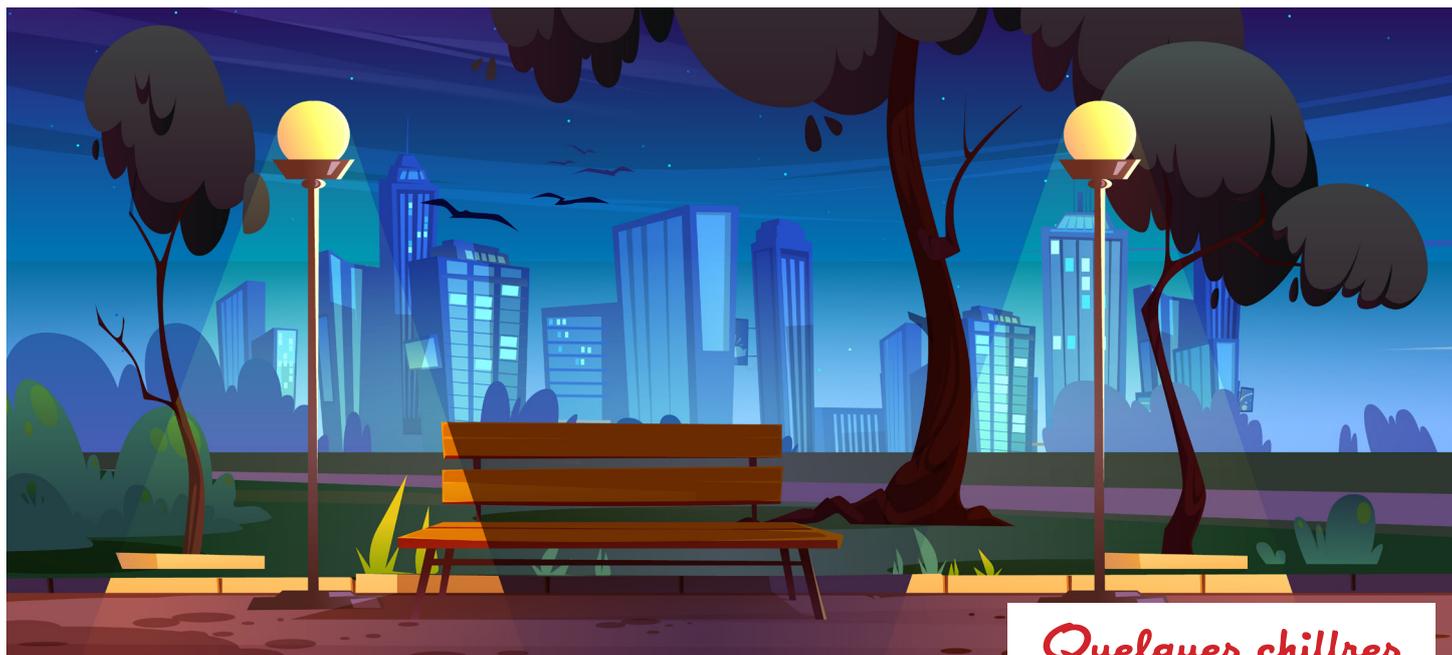


BETHUNE.FR @villebethune



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LA VILLE DE BÉTHUNE VA BAISSER L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT À 5H DU MATIN

Poursuite du déploiement du plan de modernisation de l'éclairage public, baisse de l'intensité de l'éclairage public la nuit, abandon des illuminations de Noël pour concentrer la puissance électrique chez les particuliers et écoles, la Ville de Béthune prend des mesures fortes pour économiser l'énergie.



Quelques chiffres

4 017, c'est le nombre de points lumineux composant l'éclairage public béthunois

200 000 euros sont investis chaque année pour moderniser l'éclairage public et généraliser le passage en LED à l'échelle de la ville

Cette année, pas moins de **700** points lumineux ont été changés et, l'an prochain, **500** autres lampadaires seront transformés

La baisse de l'intensité d'éclairage de **70 %** va permettre d'économiser près de **57 000 euros** sur la facture d'électricité de la commune

25 ans, c'est l'estimation de la durée de vie d'un éclairage de type LED

Pour ou contre l'extinction publique de minuit à 5h du matin ? Un sondage sur cette question a été lancé il y a quelques semaines et vous étiez près de 500 à y répondre. Majoritairement, vous êtes favorables à l'extinction des lampadaires sur cette tranche horaire. Cependant, des réserves ont été émises concernant la sécurité.

La Municipalité a donc tranché la question et elle a opté pour une réduction de 70 % de la luminosité de l'éclairage de minuit à 5h du matin, comme l'explique le Maire Olivier Gacquerre : « Plusieurs arguments ont motivé ce choix. Tout d'abord, au niveau technologique, les équipements LED ne sont pas conçus pour être éteints ou allumés de cette manière. Le maintien d'un éclairage la nuit reste un élément rassurant pour les habitants. D'ailleurs, la diminution de la luminosité n'est pas perceptible à l'œil nu. Enfin, la baisse de l'intensité lumineuse va permettre d'enregistrer des économies d'énergie. »

Afin de concentrer la puissance électrique sur les particuliers, entreprises et écoles, la Ville a, par ailleurs, choisi de ne pas installer d'illuminations de Noël cette année. « La mesure se veut économique et écologique. Nous maintenons bien entendu la Cité de Noël et nous décorerons la ville autrement pour préserver son attractivité. Ainsi, nous conserverons la féerie propre à cette période de l'année », confie Olivier Gacquerre.

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public

Toujours dans le souci d'économiser l'énergie, la Ville de Béthune, en lien avec le SIVOM du Béthunois, va poursuivre la rénovation de l'éclairage public.

Engagé depuis 2014, ce plan a permis, à ce jour, de restaurer pas moins de 60 % des 4 017 points lumineux recensés à Béthune. « Il s'agit d'un investissement de 200 000 euros par an. Dans ce cadre, nous sommes accompagnés financièrement par la Fédération Départementale de l'Énergie. Nous avons opté pour une technologie à LED, moins énergivore, plus efficace et plus durable. », souligne Olivier Gacquerre. Cette année, 700 points lumineux ont ou vont être changés et pour 2023, 500 autres points lumineux basculeront en éclairage LED.



Progressivement, les lampadaires sont remplacés par des technologies à LED. Cette solution permet des économies qui ne sont pas neutres.



Le saviez-vous ?

L'allumage et l'extinction de l'éclairage public ne se font pas en fonction d'un horaire précis. Le déclenchement est calqué sur l'horloge astronomique et il dépend donc du degré de luminosité.

DES PASSAGES PIÉTONS ÉQUIPÉS DE LEDS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Ville de Béthune a installé cet été un éclairage à led sur cinq passages piétons dans le quartier de la Gare. Désormais équipés d'une lumière bleue, ces passages protégés sont plus visibles des automobilistes.



Les éclairages à LED vont permettre de sécuriser les passages piétons, notamment l'hiver.

Si vous voyez de la lumière bleue sur la chaussée à proximité du parvis de la gare, levez le pied ! En effet, à titre expérimental, la Ville de Béthune a installé, cet été, un nouvel éclairage sur cinq passages piétons. Il s'agit de plots encastrés équipés de leds de couleur bleue, qui se rechargent en journée grâce à l'énergie photovoltaïque. Ce dispositif innovant permet aux automobilistes de mieux les repérer et aux piétons de se sentir plus en sécurité. Si l'expérimentation porte ses fruits, de nouveaux passages piétons pourraient être concernés.

UNE RUCHE ET UNE EXPOSITION PÉDAGOGIQUES POUR SENSIBILISER AU RÔLE DES ABEILLES

BÉTHUNE SMART CITY

La reine : son abdomen est plus gros, plus long et plus pointu que celui d'une ouvrière.
 Le faux-bourdon : c'est le mâle de la ruche, son vol est plus bruyant que celui de la reine et des ouvrières.
 L'ouvrière : c'est celle que l'on rencontre dans la nature.

1 LES HABITANTS DE LA RUCHE

L'ANATOMIE DE L'ABEILLE

- Sur les côtes du thorax et de l'abdomen, 10 paires de petits orifices respiratoires : les stigmates.
- 5 yeux pour une vision panoramique.
- 2 antennes qui sont « la nez et les mains » des abeilles.
- 1 bouche bien outillée pour gratter le nectar et fabriquer le miel ou la cire.
- 3 paires de pattes avec des « corbeilles ».
- Dans l'abdomen, le jabot ou cistelle stocke le nectar et l'eau, et les glandes cireuses qui sécrètent la cire pour construire les alvéoles.

QUELQUES CHIFFRES

- 80 À 100 MG** Poids moyen d'une abeille
- 70 MG** Charge maximum portée par une abeille
- 10 000 À 80 000** C'est le nombre d'abeilles dans une colonie
- 20 À 35 JOURS DE VIE** Abeille de printemps
- +170 JOURS DE VIE** Abeille d'hiver

En savoir plus ? www.bethune.fr

INITIATIVES NATURE



Le jeune public a pu être sensibilisé à l'importance des abeilles dans notre écosystème.

Dans le cadre de la démarche Béthune Smart City, la Ville poursuit la mise en œuvre d'actions favorisant la biodiversité. Ainsi, le 29 juin dernier, une ruche a été installée dans l'espace public, rue de Schwerte. Une exposition pédagogique y est adossée pour découvrir l'histoire des abeilles dans leur environnement naturel et leur rôle dans la biodiversité.

Essentielles à la pollinisation et, de facto, à l'équilibre de notre écosystème, les abeilles sont aujourd'hui de moins en moins nombreuses. De l'ordre de 35 000 tonnes par an au début des années 1990, la production annuelle française de miel est au-

jourd'hui d'environ 15 000 tonnes, soit une diminution de plus de 50% sur cette période.

Afin de préserver les abeilles et sensibiliser les habitants à leur rôle indispensable, la Ville de Béthune, en collaboration avec Monsieur Sammiez, apiculteur du territoire, a souhaité installer une ruche pédagogique. Pensée pour assurer une cohabitation apaisée entre les habitants et les abeilles, celle-ci a été créée à 90% avec du plexi recyclé. À terme, une prairie fleurie prendra place sur ce site afin de faciliter la pollinisation.

BIODIVERSITÉ DANS LES ÉCOLES : UN HÔTEL À INSECTES À MICHELET !



L'hôtel à insectes est un excellent support pédagogique.

Parce que Béthune accorde une place importante à la biodiversité dans la ville, le 30 juin dernier, un hôtel à insectes a été installé à l'école Michelet, en coopération avec le centre Rosa Luxemburg.

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les habitants à l'importance de la biodiversité dans notre environnement proche.

DANS LE QUARTIER DES CHEMINOTS, L'ASSOCIATION L'ENVOL CRÉE LE PASSAGE À NIVEAUX

L'Envol, association qui se définit comme un centre d'art et de transformation sociale, poursuit son développement à travers l'ouverture prochaine, dans le quartier des Cheminots, d'un espace projet entièrement tourné vers les problématiques qui touchent la jeunesse.

Accompagner des jeunes sur le parcours de la réinsertion

L'Envol s'adresse à des jeunes de 17 à 25 ans en situation de décrochage familial, scolaire et social. « *Ce sont des jeunes non qualifiés avec lesquels on travaille sur l'employabilité. On s'appuie, pour ce faire, sur tout type d'activités artistiques, danse, chant théâtre... La Classe Départ dure sept mois et elle ne compte pas plus de quinze jeunes* », souligne Bruno Lajara, directeur et fondateur de L'Envol. Un passage à L'Envol permet de remettre ces jeunes dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle.

Née dans le Pas-de-Calais, l'association a essaimé. Elle est désormais présente en région parisienne, à Guyancourt dans les Yvelines, à Avi-

gnon et, après Arras et Béthune, elle ouvrira en octobre une antenne à Roubaix en région Hauts-de-France. Elle développe, par ailleurs, son programme à Cahors, Rennes et Grenoble.

Bientôt un lieu d'accueil, quartier des Cheminots

L'Envol accentue son développement à Béthune avec l'ouverture prochaine d'un tiers-lieu dans l'ancien bâtiment Carrefour, rue Barbusse, situé dans le quartier des Cheminots. Comme le confie Bruno Lajara : « *Béthune est pionnière car elle a fait le choix de confier à une association le soin de transformer une friche commerciale laissée à l'abandon en un tiers-lieu pluridisciplinaire. Forcément, le projet va être scruté de près. Ce bâtiment accueillait autrefois un supermarché et*

il porte désormais le nom de Passage à Niveaux. Nous souhaitons en faire un lieu de vie où se croisent tous les publics, des habitants du quartier qui peuvent venir prendre un café, nos stagiaires, en passant par les entreprises qui développeront leur activité chez nous, qu'elles travaillent sur le champ de l'innovation ou de l'expérimentation sociale. Il s'agira d'un lieu d'inclusion sociale que les Béthunois, notamment les habitants du quartier des Cheminots, doivent s'approprier. »

Les travaux débiteront courant octobre avec l'aménagement des 400 m² d'espaces et la végétalisation du parking. Durant cette période, l'association a fait le choix d'être dans les murs.



Bruno Lajara (à droite sur la photo) et son équipe vont s'installer durablement à Béthune.

KOBI, UNE APPLI POUR FINANCER VOS DÉPENSES SPORTIVES !

Soutenir les dépenses sportives des familles béthunoises en valorisant les achats chez les commerçants, voilà l'objectif du partenariat mis en place, début septembre entre la Ville de Béthune et Kobi, auparavant GoMyPartner. Ce dispositif vient compléter l'offre municipale déjà existante, notamment le Pass'Jeunes (20 euros offerts par la Ville aux 3-25 ans pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle).

Avec cette application mobile, les Béthunois peuvent récupérer, via une cagnotte en ligne, un pourcentage de leurs dépenses quotidiennes effectuées dans l'ensemble des commerces partenaires (plus de 6 000 marques partenaires). Les commerçants béthunois partenaires du dispositif afficheront un sticker à l'effigie de Kobi sur leur vitrine.

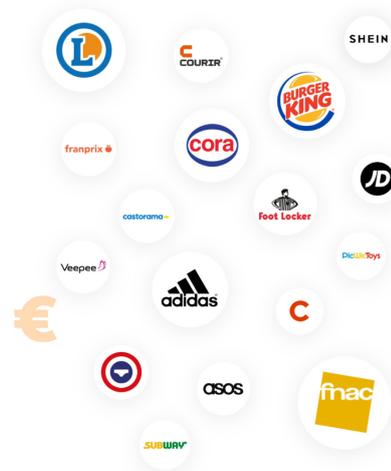
La somme ainsi cagnottée permet de financer une partie des dépenses sportives de la famille, ainsi que les inscriptions dans les clubs sportifs partenaires. En moyenne, la cagnotte est estimée à 200 euros par an et par inscrit.



Le partenariat a été officialisé le 3 septembre dernier, lors du forum des associations.

Le principe est simple et gratuit. Il suffit de quelques clics pour obtenir une cagnotte pour financer vos achats sportifs :

- Vous téléchargez gratuitement l'application mobile Kobi sur votre smartphone.
- Vous créez un compte.
- Vous faites vos courses habituelles.
- Vous enregistrez vos achats en scannant votre ticket de caisse.
- Vous créditez un pourcentage de vos achats dans votre cagnotte pour financer votre sport.



Récupère **des euros** sur
tes achats quotidien

+ d'informations :
www.kobisport.eu

Du **22/10** au **6/11**

FOIRE D'HIVER
Grand Place



23/10

**FOIRE COMMERCIALE
DES VITRINES BÉTHUNOISES**

De 11h à 18h
À La Fabrique

Du **26** au **30/10**

BÉTHUNE INK

Convention internationale
de tatouage
Salle Olof Palme
Entrée gratuite

Du **26/10** au **17/12**

**EXPOSITION HAUTES
CURIOSITÉS
VOLET 3**

Chapelle Saint-Pry



30/10

LES FOULÉES DE L'AMITIÉ

Dès 9h
Départ Grand Place



4/11

**ORANGE BLOSSOM ET LES
MACHINES**

Concert
À 20h
Théâtre Municipal

9/11

FAADA FREDDY

Concert
À 20h
Théâtre Municipal

12/11

MEAL FRANCIS + LENA DELUXE

Concert
À 20h30
Le Poche

17/11

LES TONTONS FARCEURS

Théâtre
À 20h
Théâtre Municipal

18/11

ROBERT FINLEY + GUEST

Concert
À 20h30
Le Poche

1er/11

SALON DES COLLECTIONNEURS

De 9h à 18h
Foyer François Albert

5 et 6/11

SALON DU BIEN-ÊTRE

De 10h à 18h,
Salle Olof Palme



12 et 13/11

GAMBRINUS FEST

Samedi, de 14h à 20h
Dimanche, de 10h à 18h
Salle Olof Palme

19 et 20/11

TALENTS DE FEMMES

Salle Olof Palme



21/11

**ÉVÊQUES ET MOINES
DANS LE NORD DE LA GAULE**

Conférence par le Comité
historique
À 18h
Le Poche

NOUVELLE ASSOCIATION DE COMMERÇANTS : BIENVENUE AUX VITRINES BÉTHUNOISES



L'association des Vitrines Béthunoises compte 25 membres, des commerçants situés dans l'hyper centre-ville.

En juillet dernier, une nouvelle association de commerçants a vu le jour : les Vitrines Béthunoises. Cette dernière fédère des commerçants des rues Boutleux, des Treilles, du Pot d'Étain et de la place du Senis. Son objectif est de dynamiser l'activité commerciale dans ce secteur situé en hypercentre.

Il s'agit de la 7^e association de commerçants présente à Béthune. Les Vitrines Béthunoises compte, à ce jour, 25 membres. D'anciens commerçants, mais aussi des néophytes qui évoluent dans des domaines très hétéroclites (boutique de prêt-à-porter, bar, restaurant, opticien...). La présidente, Sandrine Kinziger, explique les motivations qui ont incité ces professionnels à se fédérer : *« Depuis la crise du Covid-19, les gens ont eu tendance à se replier et à gérer leurs achats à la maison. Nous souhaitons développer des animations pour inciter les gens à venir flâner dans nos rues et devant nos vitrines. »*

Et pour ce faire, Sandrine Kinziger et son équipe ne manquent pas d'idées pour dynamiser le tissu commercial. Dernièrement, lors du festival Bethune Retro, les Vitrines Béthunoises a proposé une braderie. L'association a également d'autres projets dans ses cartons. Ainsi, le 23 octobre, ses adhérents ont organisé une foire commerciale à la Fabrique, de 11h à 18h.

À cette occasion, des commerçants ont présenté leur activité et de nombreuses animations étaient programmées, comme des défilés de mode. Une tombola, avec des lots offerts par les commerçants de l'association, était organisée. Les bénéfices seront reversés à l'association Jolis gênes qui vise à sensibiliser les femmes au cancer du sein. Parmi les autres initiatives à venir, des démonstrations de danse pourront être programmées devant les commerces membres de l'association.

7 associations pour dynamiser le commerce

Béthune compte désormais sept associations de commerçants. Pour rappel, chaque année, la Ville de Béthune lance un appel à projets afin de soutenir les projets d'actions ou d'animations portés par les associations de commerçants.

- « Le 36 de Bacchus » :
le36debacchus@gmail.com
- « Sortir à Béthune » :
didier.rahout@wanadoo.fr
- « Bouge à Béthune » :
bouge.a.bethune@gmail.com
- « Béthune Joffre » :
vincke-dimitri@hotmail.fr
- « Quartier de la Gare » :
qdgbethune@gmail.com
- « La maison du commerce » :
maisonducommerce@orange.fr
- Les Vitrines Béthunoises :
lesvitrinesbethunoises@gmail.com

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune. Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? Contactez la Mairie au 03 21 63 00 00.



RUBIS OPTIQUE
Opticien
47, rue Albert 1^{er}



L'ORDONNANCE
Bar
15, rue Albert 1^{er}



ASTRA MODA
Prêt-à-porter
4, rue Pot d'étain



DREAMS DONUTS
Bar à donuts
36 rue d'Arras



CAPTAIN SUGAR
Confiserie
141, rue Saint-Pry



LA DISQUERIE
Vinyle café
75, rue Saint-Pry



BURGER CONCEPT
Restauration rapide
338, avenue de Lens



KOREKUTO NO HAKONIWA
Épicerie japonaise, jeux d'arcade,
bibliothèque zen
147, avenue Fleming

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 1010 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

GROUPE MAJORITAIRE « CONTINUONS ENSEMBLE ! »

Collectivement, nous devons faire des choix. La gestion d'une ville s'apparente à la gestion d'un foyer, il y a des choix à faire et surtout la solidarité à maintenir. La période que nous traversons avec la guerre en Ukraine, la hausse des coûts de l'énergie, au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent face à laquelle nous avons répondu présent, contraignent la commune à supporter 1,5 millions de dépenses imprévues. Malgré tout, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les impôts, de maintenir les tarifs de restauration scolaire, de rendre gratuit l'accès aux médiathèques... et de continuer à assurer la solidarité. Néanmoins, cette situation inédite nous amène à faire des choix, parmi lesquels la baisse de l'intensité de l'éclairage public, la non installation des illuminations de Noël... Être responsable, c'est se saisir de ces sujets, même difficiles, pour apporter des réponses et trouver des solutions collectivement. C'est dans ce cadre que nous viendrons dans les quartiers de la ville, échanger avec vous, au mois de novembre.

Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire « Continuons ensemble ! »

GROUPE « LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT ! »

Tribune non reçue

Nathalie DELBART, du groupe « Les Béthunois avant tout »

GROUPE « BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR »

Un rendez-vous manqué !!

Cette année, la braderie de Béthune a été supprimée.

Depuis de longues années, elle permettait de réunir les professionnels comme les amateurs et de rassembler tellement de monde. C'était un moment pour les chineurs, pour les commerçants, pour les syndicats, pour les politiques, et surtout pour les familles.

Dommage que ce rendez-vous gratuit et fédérateur soit méprisé, juste avant la rentrée des classes, quand on voit le succès de ce type d'événements dans les villes voisines.

Alors que le climat économique et social se détériore chaque jour, plus que jamais le vivre ensemble est une nécessité dans notre société, car celui-ci repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, l'ouverture des relations bienveillantes.

Pour l'année prochaine, les Béthunoises et les Béthunois espèrent son retour qui fait également l'histoire et la tradition de notre belle ville.

Virginie CAPELLE, Stéphane SAINT-ANDRE, et la liste « Béthune, décidons notre avenir »

GROUPE « ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE »

Toujours les mêmes retards et incohérences !

Exemples de retard La municipalité a lancé une consultation sur la coupure de l'éclairage public la nuit. C'était dans notre programme, nous simples citoyens de bonne volonté. C'était impossible dès lors que l'on évoquait le sujet avec ces élus, et désormais, dans l'urgence, c'est sur la table.

9 arbres plantés dans les écoles sur les 3000 prévus, 2 bandes cyclables de 150 m rue Berthelot

Et même une marche arrière avec la suppression des panneaux M. 12 laisser passer pour les cyclistes

Pour combien d'autres sujets la municipalité va-t-elle encore se réveiller face au mur ? Sur la mobilité, des années de défense aveugle du tout-voiture on fait prendre un retard considérable à nos infrastructures, nos habitudes de déplacement, notre santé, par rapport Saint Omer ou Arras.

C'est dommage, car comme pour la coupure de l'éclairage public, avec le bon bulletin de vote, cela aurait été engagé depuis déjà 2 ans.

Brigitte HELLE et les élus du groupe «Alternative éco-citoyenne»

GROUPE « TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE »

« Une députée RN visible pour le Béthunois !

Respectant la volonté du maire de Béthune de changer de député, les électeurs ont élu pour la première fois une députée Rassemblement National en envoyant Caroline Parmentier à l'Assemblée Nationale. Un grand merci aux 3087 Béthunois pour nous avoir accordé leur confiance. Un score historique pour notre mouvement que ce soit à Béthune, dans le Béthunois ou encore au niveau national avec l'obtention d'un groupe parlementaire inédit composé de 89 députés.

En balayant la députée sortante macroniste issue de la majorité municipale, vous pourrez enfin compter sur une nouvelle députée visible, utile, et proche des habitants du Béthunois, du Lillois et du Bas-Pays. Le Rassemblement National ne cesse de progresser un peu plus chaque année et continuera de défendre votre pouvoir d'achat, votre sécurité et votre identité.»

Alexandre MAESELE et les élus du groupe « Tous rassemblés pour Béthune »

DU 7 AU 17 NOVEMBRE 2022

**RENCONTRES DANS LES QUARTIERS :
venez échanger avec le Maire et son équipe !**



> De 17h30 à 18h30

(Re)découvrez le projet de ville et les dispositifs municipaux
(pass'jeunes, bourse au permis ...)

> De 18h30 à 19h30

En présence du Maire et de l'équipe municipale,
parlons de votre quartier, de notre ville, de votre quotidien ... !

7 NOVEMBRE - RUE DE LILLE
8 NOVEMBRE - BEAUMARAIS
9 NOVEMBRE - CHEMINOTS/8TER
10 NOVEMBRE - CENTRE-VILLE

14 NOVEMBRE - PIERRETTE
15 NOVEMBRE - GARE
16 NOVEMBRE - MONT-LIÉBAUT
17 NOVEMBRE - CATORIVE

#2032 **DONNEZ**
VOTRE AVIS !



COMMUNICONS

BETHUNE.FR



2ÈME ÉDITION DU

GAMBRINUS FEST

FESTIVAL
DES BIÈRES
ARTISANALES
DE NOËL

ANIMATIONS
RESTAURATION
JEUX ANCIENS...

SALLE
OLOF
PALME

BÉTHUNE
LA ROTONDE

12 & 13 NOV 2022

SAM 14H-20H / DIM 10H-18H

ACCÈS GRATUIT

3 dégustations + 1 verre : 6 €

CONSOMMER AVEC MODÉRATION - L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



Béthune Bruay Tourisme

03 21 52 50 00 / 03 21 25 26 71

tourisme-bethune-bruay.fr

accueil@tourisme-bethune-bruay.fr



Office de tourisme



la région
de BÉTHUNE
BRUAY



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

EN PARTENARIAT AVEC

BÉTHUNE
SMART CITY

LES AMIS DE LA BIÈRE

SNBI
SYNDICAT NATIONAL
DES BRASSEURS INDÉPENDANTS

ZYTHOS
L'ÉTOILE DES BRASSEURS

Constance M.
AGENCE DE COMMUNICATION